



Literacy:
Learning for Life.

L'alphabétisation,
Une leçon pour la vie.

Mémoire prébudgétaire

L'honorable Bill Morneau, ministre des Finances
Mémoire présenté dans le cadre des consultations
prébudgétaires, budget de 2018

Collège Frontière

Stephen Faul

Président-directeur général

35 Jackes Avenue

Toronto (Ontario) M4T 1E2

Téléphone : 416-923-3591, poste 309

Courriel : sfaul@frontiercollege.ca

Site Web : <https://www.collegefrontiere.ca>

Introduction et résumé

Collège Frontière est un organisme national qui œuvre pour l’alphabétisation, fondé en 1899 sur la conviction que l’alphabétisation est un droit. Nous travaillons de concert avec près de 500 organismes communautaires à travers le Canada pour apporter un soutien ciblé et innovateur en matière de littératie et de numératie aux Canadiens les plus vulnérables. L’année dernière, 30 000 enfants, jeunes et adultes ont participé à nos programmes dans plus de 125 collectivités partout au pays.

Bien que l’éducation relève de la compétence des provinces, le gouvernement fédéral peut jouer un rôle prépondérant important et essentiel dans l’établissement de normes nationales d’alphabétisation et peut coordonner les efforts intergouvernementaux visant à les respecter. L’alphabétisation est un enjeu horizontal qui est directement lié à tout un éventail de portefeuilles dont le perfectionnement de la main-d’œuvre, la justice et les services correctionnels, la santé et l’immigration.

L’alphabétisation se mesure sur une échelle de 0 à 5, 5 étant le niveau le plus élevé. Même si de nombreux Canadiens atteignent des niveaux d’alphabétisation et de scolarité très élevés, une étude menée en 2013 dans les pays membres de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a révélé qu’environ la moitié de la population canadienne (49 %) atteint un niveau inférieur au niveau 3, et que près d’un Canadien sur cinq (17 %) obtient une note en littératie égale ou inférieure au niveau 1ⁱ. Parmi les jeunes âgés de 16 à 24 ans, environ deux personnes sur cinq (40 %) affichent un rendement inférieur en littératie. Chez les peuples autochtones — le groupe démographique le plus jeune et qui croît le plus rapidement —, 60 % n’ont pas les compétences en littératie nécessaires pour le marché du travailⁱⁱ.

Le rapport de 2011 intitulé *From Poverty to Prosperity : Literacy’s Impact on Canada’s Economic Success* indique que le fait d’aider tous les Canadiens d’âge adulte à atteindre un niveau d’alphabétisation de 3 entraînerait des économies annuelles au chapitre de l’aide sociale de l’ordre de 542 millions de dollars, et qu’un investissement de 18 milliards de dollars pour combler les lacunes en littératie au travail engendrerait un gain annuel supplémentaire de 100 milliards de dollarsⁱⁱⁱ. Pourtant, la réduction du soutien fédéral à l’alphabétisation au cours des dernières années a créé des incertitudes dans le domaine quant à la façon dont ce manque de leadership sera comblé, et à la manière dont la recherche et l’établissement de politiques en matière d’alphabétisation seront intégrés dans l’ensemble du pays.

« Un niveau d’alphabétisation plus élevé peut accroître la réussite économique et financière des personnes et de l’économie dans son ensemble. Il peut réduire la pauvreté, améliorer la santé, intensifier la mobilisation des collectivités et rehausser la qualité de vie. En fait, il est difficile de cerner tout autre enjeu pouvant entraîner d’aussi importantes retombées pour la population, l’économie et la société^{iv}. » [TRADUCTION] – Services économiques TD

Ce ne sont pas tous les Canadiens qui sont bien servis par les systèmes officiels d’éducation et de formation. Les personnes ayant des compétences plus faibles ont besoin de services communautaires de soutien à la littératie et à la numératie qui sont souples et personnalisés. Collège Frontière et d’autres organismes d’alphabétisation offrent des programmes qui tiennent compte des obstacles sociaux et économiques, de la stigmatisation, du faible degré de capacité et de confiance, des contacts limités avec la collectivité, du défaut de remplir les conditions préalables, de l’impossibilité de répondre aux exigences du calendrier et du besoin des apprenants peu alphabétisés d’avoir recours à des mesures de soutien coordonnées ou complémentaires.

Notre expérience depuis 1899 a démontré que les interventions en matière d’alphabétisation et de compétences essentielles, lorsqu’elles sont menées par l’intermédiaire de réseaux et de carrefours communautaires existants, produisent des retombées importantes, sont peu coûteuses et peuvent être adaptées à diverses régions géographiques et populations.

Recommandations

Pour déterminer *les mesures fédérales qui aideraient les Canadiens à être plus productifs* et *les mesures fédérales qui aideraient les entreprises canadiennes à être plus productives et compétitives*, Collège Frontière recommande au gouvernement du Canada :

1. de diriger des initiatives horizontales dans l’ensemble des administrations fédérales, provinciales et territoriales afin d’accroître les niveaux de littératie et de numératie des Canadiens peu qualifiés à l’aide de modèles de service diversifiés et accessibles;
2. d’investir dans des programmes d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles au travail afin d’optimiser la formation en cours d’emploi des travailleurs peu qualifiés.

Recommandation 1 : Diriger des initiatives horizontales dans l'ensemble des administrations fédérales, provinciales et territoriales afin d'accroître les niveaux de littératie et de numératie des Canadiens peu qualifiés à l'aide de modèles de service diversifiés et accessibles.

Contexte/Justification

- Des niveaux de compétences peu élevés constituent un obstacle à l'accès à l'éducation formelle et aux possibilités de formation, et parce qu'il existe une corrélation entre un faible niveau d'alphabétisation et de multiples difficultés – comme la pauvreté, la précarité du logement, une mauvaise santé, des démêlés avec la justice, l'isolement – les Canadiens qui doivent améliorer leur niveau d'alphabétisation sont moins susceptibles d'accéder à des programmes formels de formation et d'acquisition de compétences que les apprenants plus qualifiés. De cette façon, une partie importante de la population est exclue des programmes de soutien existants.
- Comme l'alphabétisation a une incidence sur le bien-être des personnes, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte, et sur l'efficacité des établissements (établissements d'enseignement, milieux de travail, hôpitaux, tribunaux), il est nécessaire d'adopter une approche horizontale coordonnée.
- Un faible niveau d'alphabétisation est lié à plusieurs défis en matière de politique publique comme la pauvreté, la criminalité et les maladies chroniques :
 - Le revenu du ménage des personnes ayant un niveau d'alphabétisation de 4 ou 5 excède de 70 % celui des personnes ayant un niveau d'alphabétisation de 1 ou un niveau inférieur, et de 33 % celui des personnes ayant un niveau d'alphabétisation de 2^v.
 - Chez les personnes admises dans des établissements correctionnels, 65 % ont un niveau de scolarité inférieur à la 8^e année ou un faible niveau de compétences en littératie.
 - Selon l'Association canadienne des chefs de police, « les quartiers dont les taux d'alphabétisation sont plus faibles présentent les taux de criminalité plus élevés. Les personnes qui commettent des crimes sont susceptibles d'être moins alphabétisées, tout comme les victimes d'actes criminels^{vi}. » [TRADUCTION]
 - Chaque dollar octroyé aux programmes d'éducation de base et de formation professionnelle pour les contrevenants produit un rendement du capital investi de 200 à 300 %^{vii}.
 - De façon générale, les personnes moins alphabétisées sont de 1,5 à 3 fois plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé que les personnes plus

alphabétisées, alors que ces dernières sont plus susceptibles d’adhérer à des pratiques de dépistage et de prévention de la maladie et sont moins susceptibles d’être hospitalisées (DeWalt et coll., 2004).

Modèles de soutien

- Établir un organisme national avec les ministères fédéraux concernés et les représentants d’organismes provinciaux ou territoriaux et d’organisations non gouvernementales, faisant fond sur les ententes fédérales, provinciales et territoriales actuelles en matière de santé, d’éducation et de développement du marché du travail.
- Le mandat de ce groupe de travail consistera à fournir une orientation et à assurer une responsabilisation à l’égard d’une approche horizontale visant à améliorer les niveaux de littératie et de numératie au Canada. Cela comporterait la désignation et/ou l’élaboration, au besoin, de cibles et d’outils pour atteindre des résultats. Ce cadre de rendement devra correspondre aux exercices d’évaluation internationaux de la littératie et des compétences, comme le Programme pour l’évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).
- Investir dans les programmes de soutien à la littératie et à la numératie de base comme composante essentielle de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté en cours d’élaboration par le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.
- Demander l’avis des intervenants communautaires représentant des groupes qui sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté et d’être peu alphabétisés; parmi ces groupes, citons les nouveaux immigrants, les Autochtones, les personnes handicapées, les chefs de famille monoparentale, les personnes âgées et les personnes incarcérées^{viii, ix}.
- Tenir compte des besoins et des biens des collectivités rurales et éloignées, des collectivités dans les réserves et des collectivités mal desservies, où des conditions et des défis particuliers ont une incidence sur l’efficacité de la conception de programmes.

Recommandation 2 : Investir dans des programmes d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles au travail afin d’optimiser la formation en cours d’emploi des travailleurs peu qualifiés.

Contexte/Justification

- Dans le document de discussion du gouvernement du Canada intitulé *Vers une stratégie de réduction de la pauvreté*, publié en 2016, on reconnaît que : « La formation continue et le perfectionnement des compétences sont donc de plus en plus importants pour

aider les Canadiens à s'adapter à l'évolution rapide du marché. Toutefois, le taux de participation des adultes canadiens aux études et à la formation s'approche de la moyenne établie pour les pays pairs. De plus, les taux d'éducation et de formation des adultes sont beaucoup moins élevés chez ceux dont le niveau d'alphabétisation est faible^x. »

- De nombreuses personnes ayant de faibles compétences en lecture, en écriture et en mathématique font partie de la population active, mais n'ont que peu d'occasions d'avancement. Elles peuvent aussi figurer parmi les dernières personnes à être embauchées et les premières personnes à être licenciées lors d'un ralentissement.
- Certaines personnes moins qualifiées ont aussi des titres d'études postsecondaires. Chez les adultes ayant un diplôme d'études collégiales, le revenu moyen est de 37 000 \$ pour ceux ayant un niveau d'alphabétisation de 2, et de 50 000 \$ pour ceux dont le niveau d'alphabétisation est de 4 ou 5^{xi}.
- Une recherche menée par les Services économiques TD confirme que l'investissement dans l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles offre aux entreprises canadiennes d'excellents rendements grâce à des gains en productivité et à la réduction des erreurs et du roulement de personnel.
- Les sondages menés auprès des employeurs offrant des programmes d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles de Collège Frontière confirment que de 80 à 100 % des superviseurs ont observé des améliorations dans les domaines suivants en raison du fait que les employés ont reçu un soutien personnel ou en petits groupes :
 - Aptitudes de communication, donner ou recevoir des directives
 - Efficacité de la formation en cours d'emploi
 - Signalement et résolution de problèmes
 - Travail et moral d'équipe
 - Sécurité au travail

Modèles de soutien

- Établir un programme de subventions et de contributions, ou revoir les modalités actuelles du Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes, afin de soutenir la mise en œuvre continue des programmes ayant fait leurs preuves et étant efficaces par rapport au coût.
- Consacrer une partie de la Subvention canadienne pour l'emploi afin de soutenir les travailleurs peu qualifiés et les employeurs désirant offrir une formation de perfectionnement du niveau d'alphabétisation et des compétences de base au travail par l'intermédiaire d'un tiers.

Citations

- ⁱ Statistique Canada, *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, p. 17, 2013.
- ⁱⁱ Craig Alexander, *Literacy Matters: A call for action*, Groupe Financier Banque TD, <http://www.brantskillscentre.org/wp-content/uploads/2012/05/Literacy-Matters-TD.pdf>, 2007.
- ⁱⁱⁱ Scott Murray et Richard Shillington, *From poverty to prosperity: Literacy's impact on Canada's economic success*, Kanata (Ontario) : Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation, p. 39, 2011.
- ^{iv} Craig Alexander, 2007.
- ^v Statistique Canada, *Regards sur la société canadienne : Le lien entre les compétences et le faible revenu*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2016001/article/14322-fra.htm>.
- ^{vi} Association canadienne des chefs de police, *Manuel de ressources : Les services policiers et les problèmes d'alphabétisation*, Projet sur l'alphabétisation et les services policiers de l'Association canadienne des chefs de police, Ottawa, p. 25, 2008.
- ^{vii} Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation, 2012.
- ^{viii} Statistique Canada, 2016.
- ^{ix} Canada sans pauvreté, *Just the Facts*, <http://www.cwp-csp.ca/poverty/just-the-facts/>.
- ^x Gouvernement du Canada, *Vers une stratégie de réduction de la pauvreté : Document de discussion*, p. 12, <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/poverty-reduction/discussion-paper.html>, 2016.
- ^{xi} Murray et Shillington, p. 17, 2011.